



Charenton *magazine*

N° 160 - avril 2011

A Charenton, l'eau coule mieux et moins chère !



4 Retour en images sur
les moments forts
du mois de mars

8

**L'orientation professionnelle :
un moment clé pour les jeunes**

9

**Au programme
de la semaine du
développement durable**



DOSSIER

10

**L'eau : des nouveautés
qui coulent de source**



17

**Des activités ludiques
pour lutter contre la solitude
des seniors**

18

**Les gymnastes charentonnais
ont porté haut les couleurs
de la ville**



24



**Les actualités
de la Communauté
de communes**

20

Le 27 mai, faisons la fête ensemble !

SOMMAIRE

avril 2011 N° 160

Charenton magazine N° 160 - avril 2011

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétilon

Chef d'édition : Anne-Marie Thierce - Directeur de la rédaction : Denis Bansard

Rédaction (01.46.76.47.93) : Céline Lormier - Ont collaboré à ce numéro : Denis Bansard - Corinne Bellotte - Xavier Delaruelle

Photos : C. Lormier - I. Stefan - J.P. Le Nai - M. Zajdenweber - Fotolia - M. Fuzon - A. Descombes - Mise en page : J-M. Hillereau

Impression : ETC. INN - tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : Avobox



TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

La forte mobilisation charentonnaise autour du passage à la TNT citée en exemple

Grâce à la bonne articulation des dispositifs d'information mis en place par le Groupement d'Intérêt Public "Tous au numérique" chargé par l'Etat et les chaînes historiques (France Télévisions, TF1, Canal+, M6 et Arte) d'informer les usagers, mais aussi grâce aux nombreux relais d'information locaux, les télé-spectateurs charentonnais ont été bien informés et préparés à ce changement.

Dans notre ville, une large campagne de communication visait tous les habitants en général et les seniors en particulier.

En accueillant le 19 février dernier, place Aristide Briand, le bus d'information "Tous au numérique", la municipalité affirmait déjà sa volonté forte de ne pas laisser ses habitants seuls face au changement important que représentait le passage à la télévision numérique.

Charenton magazine, lui-même, n'a pas été en reste en informant ses lecteurs et en leur fournissant les pré-requis nécessaires à un passage serein à la TNT. Une information pédagogique très largement relayée par le site Internet de la ville.



Les personnels d'accueil de la Mairie d'un côté, les facteurs des bureaux de Poste de Charenton de l'autre, ont été formés afin d'être en mesure de répondre aux interrogations des Charentonnais. Le service Retraités a aussi été sollicité dans cette campagne d'information.

Les seniors ont été au cœur des opérations mises en place par la Ville. Des plaquettes spécifiques ont été réalisées à leur intention et une réunion

d'information s'est tenue à l'Espace Toffoli le 23 février dernier.

Cette campagne d'information publique a d'ailleurs été saluée par les responsables du Groupement d'Intérêt Public "Tous au numérique" :

"Votre municipalité se mobilise activement pour le passage, nous n'hésiterons pas à vous citer comme modèle pour illustrer auprès d'autres communes le type d'actions qui peuvent être entreprises." ■



Il est rare que Charenton Magazine traite de l'actualité internationale ; mais, face à la catastrophe qui affecte le Japon, nous ne pouvions rester sans rendre hommage et exprimer toute notre solidarité au peuple japonais, comme nous l'avions fait dans quelques

REGARD SUR LE MONDE

Une pensée pour le Japon

numéros précédents pour Haïti. Notre ville accueille quelques ressortissants du pays du Soleil Levant. A ceux-là, nous souhaitons exprimer toute notre sympathie, mais aussi leur dire notre admiration devant le calme et la dignité de nos amis japonais. Pas de pillages, pas d'affolement, mais au contraire un élan collectif pour affronter et dépasser ce drame.

Pompiers, ingénieurs et sauveteurs sont en première ligne comme dans chaque catastrophe naturelle, avec ici une dimension supérieure liée aux difficultés rencontrées par la centrale nucléaire de Fukushima. Mettre sa vie en jeu pour l'intérêt général relève de l'exceptionnel et nous souhaitons très modestement avoir une pensée pour le Japon. ■



Retrouvez les photos de la réception sur www.charenton.fr (photothèque) et commandez vos photos par mail à communication@charenton.fr

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

La fidélité professionnelle récompensée

Le 1^{er} mars, 110 Charentonnais et leurs familles ont été conviés dans les salons de l'Hôtel de Ville pour participer à la traditionnelle remise des médailles du travail. Un moment de partage toujours fort en émotion pour ceux dont la carrière professionnelle est mise à l'honneur.

PROMOTION DU 14 JUILLET 2010

• Médailles d'argent (20 ans de service) :

Véronique Algay, Florence Benazzouz, Pascal Besson, Xavier Bezançon, Annick Caron, Jean-Philippe Cayrouse, Philippe Costentin, Patrice Cousin, Michel Crea, Didier Delacote, Eric Ferre, Marie Gougache, Monique Henry, Daniel Huvelle, Charles Jordan, Roland Le Cam, Jean-Claude Mancy, Anita Marcellin, Sophie Martinez, Isabelle Muller, Florence Rima, Laurence Rosier-Serkhane, Jean-François Salmeron, Martine Striglio, Wilfried Takacs.

• Médailles de vermeil (30 ans de service) :

Christine Bonnamour, Pierre Gaillard, Jean-Michel Garidou, Rémi Laplaud, Roland Martin-Chave, Patrick Moreau, Dominique Moret, Annie Roux, Alain Vite.

• Médailles d'or (35 ans de service) :

François Behaghel, Jacques Bonleux, Jean-Michel Chatelle, Annie Coussinet, Catherine Cron, Antoine Diaz, Catherine Fontaine, Dominique Hamel, Danièle Herve, Philippe Masson, Bertrand Plonevez, Serge Uzenat, Yvette Valmorin, Graziella Vandenhende.

• Médailles Grand or (40 ans de service) :

Jean Bourgeade, Marc Herbreteau, Marie-Noëlle Le Ferrec, Françoise Novack, Hélène Robinet.

• Médailles d'argent et vermeil :

Anne-Marie Daveaux, Gérard Guillemain, Maria Lagasse, Gilbert Menduni.

• Médailles argent, vermeil et or :

Denis Laurens.

• Médailles or et Grand or :

Mireille Uzenat.

• Médailles argent, vermeil, or et Grand or :

Marie-Noëlle Laurens

PROMOTION DU 1^{ER} JANVIER 2011

• Médailles d'argent :

Patrick Attia, Valérie Audouin, Sébastien Bedane, Hamitouche Bessa, Mariannick Bissonnet, Sandrine Caffin, Michel Carriol, Catherine Combettes, Patricia Danon, Olga Denom, Philippe Djeziri, Mireille Drappier, Laure Eysseric, Catherine Filet, Patrick Gau, Martine Guinet, Cyril Hornut, Michel Huet, Lydia Letrain, Isabelle

Lhermine, Sylvie Medina Chouteau, Philippe Riviere, Didier Robache, Sylvie Roger, Tidiane Sambou, Romana Sondej, Josette Stablo, Véronique Tixier, Françoise Uroda.

• Médailles de vermeil :

Ghislaine Cronier, Luc De Caqueray Valmenier, Martine Desnos, Michèle Eypert Duche, René Freysz, Bruno Lionne, Camille Magne, Hervé Priquelier, Immacolata Soleil.

• Médailles d'or :

Michèle Grayon, Jean-Paul Houssais, Jean-Yves Le Goff, Marie-Thérèse Raulois, Hervé Rochard.

• Médailles Grand or :

Claude Becquet, Ahmed Emrani, Nicole Sarcevic, Joëlle Sogari.

• Médailles argent, vermeil et or :

Dominique Daniellot, Régis Morpain. ■



Printemps des jumelages

Le 13 mars dernier, les Charentonnais ont été nombreux à se rendre au complexe Nelson Paillou pour assister à l'après-midi festif que le Comité de jumelage avait placé sous l'égide des échanges, de la culture et de la convivialité.



RENCONTRE

Le Maire reçoit des collégiens

Dans le cadre d'un projet d'éducation civique "Mémoire des lieux, Mémoire des hommes" mené en partenariat avec les Anciens combattants, Mme Farraire, professeur au collège La Cerisaie, a organisé un jeu de piste qui devait amener les élèves à découvrir les lieux et plaques de rues ayant trait à l'histoire et aux symboles de la République.

La classe a été reçue à l'Hôtel de Ville par le Maire, Jean-Marie Brétilon, et par Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint en charge de l'éducation et de l'enseignement secondaire. Les élèves ont eu ainsi tout le loisir de les interroger sur l'histoire de la ville, celle du bâtiment et de découvrir les salles des mariages, du Conseil municipal et le bureau du Maire ! Ces jeunes participeront aux prochaines cérémonies du 8 mai. ■



CINÉMA SUR LES QUAIS

"La graine et le mulet" : un chef d'œuvre !

Le vendredi 29 avril, vous pourrez assister, dès 20h, à la projection du film "La graine et le mulet" d'Abdellatif Kechiche à l'Espace Jeunesse (7 bis quai de Bercy). Une navette gratuite sera à disposition du public à 19h45 devant le kiosque à journaux place Aristide Briand. Le retour est assuré.

Entrée libre et gratuite

Renseignements : 01.46.76.44.58

et www.aliaj.fr ■

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Courir pour une école haïtienne

Le 13 février dernier, à l'occasion des Foulées charentonnaises, une cinquantaine de jeunes ont couru les boucles "spéciales Haïti" organisées par les élus du Conseil Municipal des Jeunes, en partenariat avec l'Azur Olympique.

L'organisation de ces courses caritatives a permis au CMJ de récolter la somme de 310 € qui va être envoyée à l'école Charlotin Marcadieu. Grâce à l'Ambassadeur de France en Haïti, Didier Le Bret, le CMJ correspond depuis 3 mois maintenant avec cet établissement scolaire, situé dans l'arrondissement de Croix-des-Bouquets tout proche de Port-au-Prince, très lourdement touché lors du séisme. Aujourd'hui encore, l'électricité y fait défaut et seules deux classes se font dans des locaux "en dur". La plupart des étudiants doivent donc travailler sous des tentes de fortune. Nul doute que cette aide des jeunes charentonnais sera la bienvenue. Elle sera d'ailleurs prochainement complétée par une nouvelle opération des jeunes conseillers : une collecte de fournitures scolaires organisée dans les collèges charentonnais du 26 au 29 avril prochains. ■



AIDE AUX ACTIVITÉS

La bourse forfaitaire annuelle

Chaque année, la Ville propose aux familles habitant depuis au moins un an à Charenton, ayant 3 enfants et plus ou 2 si l'un est handicapé, sous conditions de ressources **une prime de 30 € par enfant pratiquant une activité sportive, culturelle ou autre** depuis 4 mois sur la ville.

Pour obtenir cette prestation, les familles concernées doivent déposer **jusqu'au 30 avril 2011** au C.C.A.S. (Service Comptabilité) les documents suivants :

- Attestation de présence à l'activité pratiquée pour chaque enfant depuis 4 mois

- Livret de famille
- Justificatifs de toutes les ressources mensuelles du foyer (fiche de salaire de décembre, avis de paiement ASSEDIC, avis de virement de pension,...) des personnes vivant au foyer ou bilan comptable (commerçants ou artisans)
- Avis d'imposition N-1
- Attestation des prestations familiales versées par la Caisse d'Allocations Familiales
- Justificatif de domicile datant d'au moins un an



- Dernière quittance de loyer
- Relevé d'Identité Bancaire
- Photocopie de la carte d'invalidité si un enfant est handicapé

Informations complémentaires au 01.71.33.51.31 ou sur le site Internet www.charentonlepont.fr rubrique "Petite Enfance : Aides municipales".
C.C.A.S. - Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux ■



La classe de CM2 de Mme Gérard de l'école Desnos a été désignée pour représenter notre circonscription à la 17^{ème} édition du Parlement des enfants. C'est Shirley qui a été élue par ses camarades pour siéger, le 28 mai prochain, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale en lieu et place du Député Michel Herbillon. Ce dernier, entouré par le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilon et Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint en charge de l'éducation, est venu à l'école, le 11 mars dernier, pour encourager les élèves et se prêter bien volontiers au jeu des questions-réponses. Pour prolonger cette prise de contact, Michel Herbillon les a reçus

le lundi suivant à l'Assemblée nationale que les enfants ont ainsi pu découvrir. Shirley y retrouvera à nouveau le Député de notre circonscription le 28 mai prochain pour défendre la proposition de loi élaborée par sa classe et dont le thème est la solidarité. ■



EN BREF...

VACANCES DE PRINTEMPS

Les inscriptions aux activités sont ouvertes

Pour les vacances de printemps, Aliaj propose des programmes d'activités variées et respectivement adaptées aux 11/14 ans et aux 14/17 ans. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes auprès des équipes de l'Espace Jeunesse.

Les programmes sont consultables sur le www.aliaj.fr

Renseignements au 01.46.76.44.56

THÉÂTRE

"Les justes" d'Albert Camus

Le samedi 30 avril, dès 20h, les élèves des Ateliers Adultes Théâtre de l'association Aliaj vous proposent de découvrir la pièce d'Albert Camus "Les Justes" dans une mise en scène de Sylvie Leriche.

Théâtre du Val d'Osne à Saint-Maurice - Contact : 01.46.76.44.58 et www.aliaj.fr ■



ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Se faire aider pour affronter un moment clé

Pour beaucoup de jeunes, le choix d'une orientation professionnelle est souvent difficile. La Ville et des structures spécialisées mettent donc tout en œuvre pour les y aider.

A l'issue de la classe de 3^{ème} et après le verdict du bac, les élèves sont appelés à faire des choix déterminants en matière d'orientation scolaire.

Pour les aider à faire face aux inévitables interrogations alors suscitées, des structures spécialisées et la Ville se mobilisent pour les conseiller, les informer et venir en aide à ceux qui, déscolarisés, veulent prendre un nouveau départ professionnel.

Des structures spécialisées

Le Centre d'Information et d'Orientation (C.I.O.) est ouvert aux jeunes scolarisés et à leurs familles.

Ils peuvent y parler de leur avenir professionnel, faire le point sur leurs aptitudes et leurs centres d'intérêts. C'est le lieu idéal pour trouver des informations précises sur les métiers et les cheminements scolaires qui y conduisent. Ces recherches peuvent être faites librement en consultant la documentation mise à disposition sur place ou en rencontrant un conseiller d'orientation psychologue, connaissant les systèmes de formation et l'environnement économique.

Ce service proposé par l'éducation nationale est implanté à Charenton au 131 bis de la rue de Paris.

Informations et renseignements au 01.43.68.15.79

La Mission Locale accueille, informe et accompagne les jeunes sortis du système scolaire. Tout au long de

l'année, elle développe des services liés à l'orientation, à la formation, à l'emploi mais aussi à la santé, à l'hébergement et à l'accès aux droits.

Les jeunes maisonnaï, saint-mauriens, mauritiens et charentonnais sont reçus au 83, rue Victor Hugo à Maisons-Alfort. **Informations et renseignements au 01.43.96.20.39**

Les initiatives sur la ville

De leur côté, la Ville et les établissements scolaires se mobilisent pour aider les élèves charentonnais à faire les choix les plus adaptés à chacun.

C'est ainsi que chaque année en novembre, peu avant les stages d'observation obligatoires pour les 3^{èmes}, **le secteur municipal de la jeunesse, en partenariat avec la**

Direction de l'Economie et de l'Emploi, organise des journées "découverte des métiers" pour les élèves de La Ceresaie.

Plus récemment, les établissements scolaires charentonnais ont mis en place pour leurs élèves des forums des métiers. Le premier s'est tenu à Notre Dame des Missions le 22 janvier dernier suivi, le 5 février, par celui du collège de la Ceresaie qui organisait ce type d'opération pour la première fois cette année.

Cette première fut une réussite. Dans une ambiance très conviviale, le forum a accueilli une centaine de collégiens (4^{ème} et 3^{ème}) qui ont ainsi pu découvrir un large panel de secteurs d'activités. Ce type de rencontre sera renouvelé l'an prochain. ■



SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Passez au durable, ça marche !

La Semaine du développement durable est devenue un rendez-vous incontournable et très attendu. Comme l'an passé, la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice participera activement à cet élan de sensibilisation, à travers un programme varié pour toutes les tranches d'âge.

Le développement durable investit peu à peu chaque parcelle de la vie quotidienne de chacun.

Pas étonnant dès lors, que la Communauté de communes ait fait le choix de largement décliner ce thème dans une salle de spectacle, devant un écran de cinéma, au sein d'un atelier multimédias... sans oublier les parcs et jardins de Charenton et de Saint-Maurice !

Spectacle

Odyssée Plastok

Ce spectacle de la Compagnie Fleming Welt s'adresse aux jeunes âgés de 6 à 11 ans.

La pièce met en scène Odyssée Plastok, une créature née d'un sac plastique et de l'imaginaire d'un enfant. Cette épopée mêlant le conte, la marionnette et le chant embarquera les jeunes spectateurs sur l'histoire du plastique depuis sa fabrication jusqu'à... sa possible transformation. Les jeunes écoliers de Charenton et de Saint-Maurice assisteront à ces spectacles au Studio théâtre de Charenton tandis qu'une représentation "tout public" sera donnée, le **vendredi 8 avril à 14h à l'Espace jeunesse** (7bis, quai de Bercy). A l'issue de cette séance, un échange de questions-réponses sera proposé avec les ambassadeurs du tri des deux villes.

Atelier multimédia

S'informer sur le développement durable sur Internet

Le développement durable revêt bien des aspects. Malgré une forte communication des médias et la parution d'ouvrages, il est parfois difficile de s'informer efficacement. Comme l'an passé, la médiathèque des Quais (36, quai des Carrières) propose un atelier multimédia, le **samedi 9 avril de 11h à 12h**, pour tous les adhérents des médiathèques de la Communauté de communes désireux de découvrir les sites Internet les plus pertinents pour se documenter sur le développement durable.

L'entrée à cet atelier est libre mais sur réservation au 01.46.76.69.21.

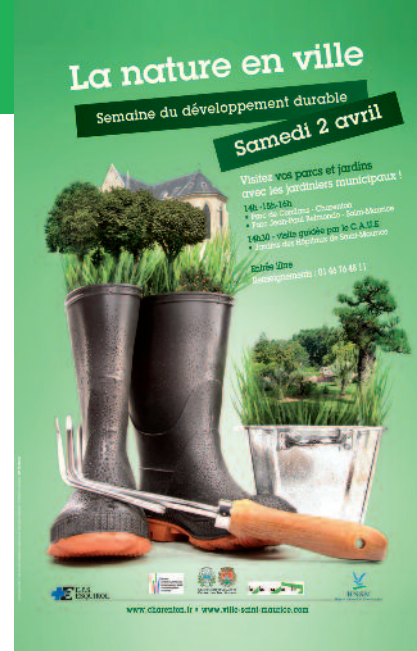
La nature en ville

Visitez vos parcs et jardins avec les jardiniers municipaux

Pour cette nouvelle édition de la Semaine du développement durable, les jardiniers des deux villes et des Hôpitaux de Saint-Maurice se mobilisent.

Leur souhait : faire découvrir les sites verts de nos villes et la biodiversité qui s'y développe.

Mercredi 6 avril, ils feront découvrir le parc Belmondo et le parc de Conflans aux enfants des centres de loisirs, pour leur permettre d'avoir un autre regard sur la nature en ville.



Le samedi 2 avril, ces parcs et jardins seront ouverts à tous, gratuitement

A 14h30 : Visite guidée des jardins des Hôpitaux de Saint-Maurice avec le C.A.U.E. du Val-de-Marne.

A 14h, 15h et 16h : Visites guidées du Parc Jean-Paul Belmondo (ex-Jean Biguet) à Saint-Maurice et du Parc de Conflans à Charenton, avec les jardiniers municipaux.

Participez aux visites et gagnez par tirage au sort, un livre "Charenton, une histoire en trois temps".

Retrouvez le programme détaillé sur le www.charenton.fr ■



A nouvelle année,
nouveau contrat et
nouvelles avancées.

Depuis le 1^{er} janvier, le
SEDIF fait bénéficier
les usagers charentonnais
d'un service de l'eau
encore amélioré.

Au quotidien, cela se
traduit par un prix de
l'eau potable nette-
ment diminué alors
même que de nouveaux
services sont proposés.

Par ailleurs, grâce à
son 1^{er} Vice-président,
Christian Cambon, par
ailleurs, Sénateur-
Maire de Saint-Maurice,
une nouvelle loi de
solidarité en faveur
des familles rencontrant
des difficultés à régler
leurs factures d'eau
vient d'être votée.

Réseau d'eau potable L'eau coule mieux et moins chère !



Créé en 1923, le Syndicat des
Eaux d'Ile-de-France (SEDIF)
assure l'alimentation en eau
potable de 144 communes franci-
liennes, dont Charenton, soit plus de
4 millions d'usagers. Avec près de
800 000 m³ distribués chaque jour,
c'est le plus grand service public
d'eau en France et l'un des tout
premiers en Europe.

Au-delà d'assurer le parcours de
l'eau jusqu'à nos robinets dans un
respect strict de l'environnement, le
SEDIF et ses délégataires, dont la
société Veolia Eau pour Charenton,
mettent tout en oeuvre pour garantir
une eau sûre et de qualité parfaite

Une eau irréprochable coule de nos robinets

Grâce à des investissements
atteignant chaque année environ
200 millions d'euros dans des instal-
lations contrôlées en permanence, la
qualité sanitaire de l'eau qui jaillit
des robinets charentonnais est
attestée par des centaines de
milliers d'analyses réalisées.

Un certain nombre d'articles ou de
reportages alarmistes, qui nourrissent
des peurs injustifiées et que
certains exploitent de façon irres-
ponsable, circulent de temps à autre,
jetant le soupçon sur l'eau du
robinet. En cause : de l'aluminium
dans l'eau.



La réglementation impose aux producteurs d'eau le contrôle de 54 paramètres, sous l'autorité des Agences Régionales de Santé ; le SEDIF va au-delà et contrôle quant à lui 63 paramètres. Le contrôle s'appuie sur les limites et références de qualité établies par les autorités sanitaires européennes et nationales suivant en général les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'aluminium est présent à l'état naturel dans les rivières. Les sels d'aluminium sont utilisés dans le traitement de l'eau pour leur grande capacité à éliminer les matières en suspension d'origine minérale ou organique. L'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et

références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine fixe pour l'aluminium une référence de qualité de 200 µg/l.

Or, le SEDIF a choisi de retenir la valeur de 100 µg/l comme seuil contractuel et la valeur maximale enregistrée en 2009 dans le cadre du contrôle sanitaire exercé sur les eaux produites par les usines principales du SEDIF a été de 60 µg/l. Ce sont en fait 350 000 analyses qui sont effectuées chaque année sur l'eau du SEDIF, de la ressource (rivières et nappes souterraines) jusqu'aux points de consommation (contrôles au robinet), en passant par les filières de traitement et le réseau de canalisations.

Une diminution de la facture d'eau

Comme le souligne André Roure, Conseiller municipal représentant la ville de Charenton au SEDIF, *"offrir une eau de qualité mais aussi proposer le tarif le plus juste aux usagers, est une autre priorité de la commune et du SEDIF."*

L'eau est en effet un bien public, une ressource qui doit être gérée et préservée par une maîtrise des coûts. Et bien, bonne nouvelle pour les Charentonnais, comme pour tous les Franciliens, le nouveau contrat de distribution de l'eau remporté par Veolia prévoit une baisse du prix de l'eau de l'ordre de 20%.

Le nouveau contrat prévoit également, depuis le 1^{er} janvier dernier, la création d'un tarif multi-habitats optionnel qui permettra aux habitants d'un immeuble collectif de bénéficier de tarifs proches de ceux qui résident en habitat individuel. Le syndicat chiffre à 19 centimes d'euro par mètre cube l'économie réalisée pour une consommation de 180 m³. En contrepartie, les ménages concernés devront s'acquitter d'un abonnement trimestriel de 5,72 euros.

Parmi les autres mesures prévues dans le contrat, l'introduction d'une progressivité de la tarification et surtout une enveloppe de 2,5 millions d'euros consacrée aux ménages en difficulté a été mise en place sous le nom de dispositif "Eau pour tous".

Cette mesure fait écho à une grande avancée législative survenue le 27 janvier dernier au Sénat : l'adoption définitive de la "loi Cambon" (voir pages suivantes) qui vise à aider les familles rencontrant des difficultés à régler leurs factures d'eau.





SYNDICAT
DES EAUX
D'ILE DE
FRANCE

La "loi Cambon", une loi qui coule de source

Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice et 1^{er} Vice-président du SEDIF, relayé à l'Assemblée nationale par Richard D'ell'Agnola, également Vice-président du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France et Député du Val-de-Marne, a fait adopter, le 27 janvier dernier, une loi qui, pour la première fois en France, va permettre d'aider les familles en difficulté à payer leur facture d'eau.

Parce que la crise a précarisé l'accès à l'eau potable de plus en plus de foyers, Christian Cambon a proposé de renforcer la solidarité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

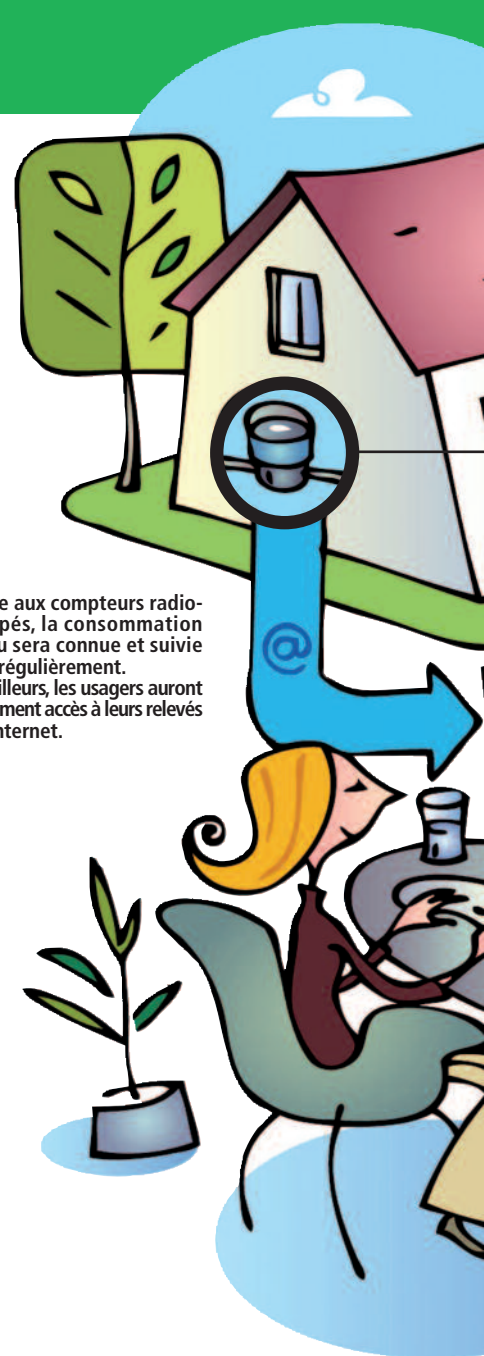
C'est ainsi que le dispositif "Eau pour tous" du SEDIF est né. Outre une forte contribution au Fond Solidarité Logement (FSL), il couvre également le financement d'actions de sensibilisation ou d'aide aux usagers démunis et prévoit le versement d'aides sociales aux Centres Communaux d'Action Sociale ou aux Caisses d'Allocations Familiales. Ce geste solidaire sera financé par 1 % des produits de la vente d'eau.

De nouvelles prestations dont le télé-relevé

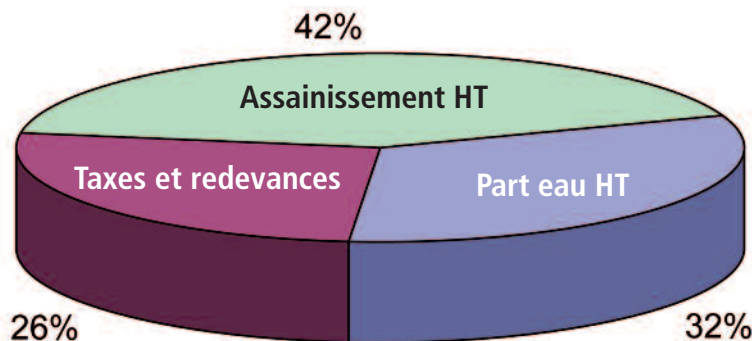
Evaluation en permanence de la satisfaction des usagers, nouveau dispositif ServO pour assurer la qualité de l'eau, relation nouvelle et personnalisée avec les clients grâce à "Clario" qui sera déployé à partir de 2011, les projets ne manquent pas pour faciliter l'information des usagers et leur assurer une qualité de service à la hauteur de leurs espérances.

Une nouveauté retiendra particulièrement l'attention des Charentonnais : le télé-relevé puisque notre commune a été choisie pour servir de ville-pilote à la mise en œuvre de ce procédé.

Grâce aux compteurs radio-équipés, la consommation d'eau sera connue et suivie plus régulièrement. Par ailleurs, les usagers auront facilement accès à leurs relevés via Internet.



COMPOSITION D'UNE FACTURE D'EAU



Pour mieux comprendre la facture d'eau, il faut l'envisager dans un cycle qui va du captage de l'eau dans la ressource à son retour au milieu naturel. Il convient donc de distinguer :

- le prix de l'eau potable lui-même qui va baisser en 2011,
- la part "assainissement" nécessaire pour la distribution de l'eau, l'entretien des canalisations et le traitement des eaux usées,
- les taxes et redevances. Il s'agit notamment de la TVA et des redevances (pollution et de modernisation des réseaux de collecte) instaurées par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 en application du principe de prévention et du principe de réparation des dommages à l'environnement.



Fini les rendez-vous contraignants !

Grâce à des compteurs radio-équipés, les usagers n'auront plus besoin, dès 2015, d'être présents, au moins une fois par an, pour accueillir le releveur.

Charenton ayant été choisie comme ville-pilote, Veolia Eau, délégataire du SEDIF, changera tout au long de l'année 2011 les compteurs d'eau qui ne seraient pas déjà équipés d'un module radio dans notre commune. Ainsi équipé, dès 2012 pour les Charentonnais, le compteur enverra les données de consommation de chacun au service clientèle du distributeur d'eau.

La transmission se fera via des équipements électroniques de petite taille disposés en ville sur le mobilier urbain et les toits d'immeubles.

Toutefois, si votre compteur

d'eau n'est pas accessible depuis la rue, un rendez-vous vous sera proposé, sur une plage de 2 heures pour la pose du nouveau compteur radio-équipé (vous serez contacté 10 jours avant l'intervention).

N'hésitez pas à demander la carte professionnelle au technicien lorsqu'il se présentera chez vous. L'intervention durera une demi-heure.

Grâce au télé-relevé, service inclus dans le prix de l'eau, la consommation d'eau sera connue et suivie plus régulièrement.

Les factures seront basées sur la consommation réelle (finies les estimations !) de chaque usager qui aura accès à l'historique des relevés sur Internet dans son espace client sur www.sedif.com. ■

A noter

Les équipements de télé-relevé utilisent des gammes d'ondes de très faible puissance. Elles sont similaires à celles utilisées en milieu hospitalier et sans danger pour la santé (Bande Industrielle Scientifique Médicale). ■





Trois questions à...

Christian Cambon

Sénateur-Maire de Saint-Maurice
et 1^{er} Vice-président du SEDIF



On a coutume de dire que l'eau est une denrée rare et chère. A l'heure où les medias annoncent l'augmentation du prix de l'essence, du gaz, du forfait hospitalier, etc. qu'en est-il de la facture d'eau des foyers franciliens ?

L'eau n'augmentera pas pour les franciliens en 2011, le prix du m³ connaîtra même une diminution de près de 20 % ! En effet, une facture d'eau est composée de telle manière : l'eau potable, à hauteur de 43% et dont la compétence relève du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), l'assainissement et la collecte qui représentent 34% du montant total et enfin les taxes et redevances pour 23%. Suite à la mise en concurrence des grands opérateurs d'eau par le SEDIF, le prix de l'eau va donc diminuer de 19,5%, soit pour une famille moyenne, une baisse annuelle d'environ 40 euros.

Un coup de pouce financier important qui n'empêche pas le SEDIF de proposer de nouveaux services. Citons notamment le programme "Eau Solidaire", nouveau dispositif de solidarité qui permet la distribution par les CCAS ou CIAS de "Chèques Eau", afin de venir en aide aux usagers en difficulté. Notons également la création d'un centre d'observation permanente du service de l'eau (ServO), le déploiement d'un dispositif de relation clientèle simplifié à destination des particuliers (Clario) ou encore la mise en place du service de relevé de consommation à distance (TéléO) pour une facturation précise. ■

Le droit fondamental à l'eau semble "couler de source". Or la crise économique précarise l'accès à l'eau potable pour de plus en plus de foyers. Quelle est réellement l'ampleur de cette vulnérabilité dans le domaine de l'eau ?

Bien que le droit à l'eau pour tous ait enfin été reconnu internationalement le 28 juillet 2010 dans une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, plus d'un milliard d'êtres humains sont aujourd'hui privés d'eau potable et plus de 650 millions de personnes ne disposeront toujours pas de cette ressource en 2015.

Si l'eau est relativement peu chère en France, en comparaison avec ses voisins européens, elle représente néanmoins une charge non négligeable pour les familles les plus démunies. Les normes environnementales plus exigeantes accroissent de manière significative le tarif de l'eau et la disparité des prix selon le lieu de résidence accentue ce déséquilibre social. Si l'OCDE et le PNUD préconisent une facture d'eau ne représentant pas plus de 3% du budget total des ménages, en France 200 000 foyers sont encore au-dessus de ce seuil.

Le 26 janvier dernier, vous avez fait adopter par le Sénat la loi "solidarité" qui propose un nouveau dispositif permettant aux collectivités locales, ainsi qu'aux opérateurs des services publics d'eau potable et d'assainissement, d'aider les familles en difficulté à payer leur facture d'eau. Comment ce texte va-t-il s'appliquer concrètement ?

Nous avons avant tout souhaité que le principe de cette loi permette la mise en place d'un système simple, efficace et de proximité.

Les opérateurs d'eau et d'assainissement peuvent apporter une contribution au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), afin de financer les aides relatives au paiement des factures d'eau. La demande faite par l'utilisateur auprès du FSL est ensuite notifiée au Maire et au Centre Communal ou Intercommunal d'Action Sociale (C.C.A.S. ou C.I.A.S.) qui peuvent communiquer tous les éléments nécessaires, concernant la situation financière du demandeur, au gestionnaire de fonds. Ce mécanisme de solidarité locale vient ainsi en aide à tout foyer dans l'incapacité de payer sa facture et lui permet de conserver son approvisionnement en eau potable.

DÉPLOIEMENT DE FIBRE OPTIQUE

Le très haut débit tisse sa toile à Charenton



Depuis plusieurs semaines, des petites tentes blanches dignes d'un chantier de fouilles archéologiques s'installent ponctuellement dans les rues de Charenton. A côté d'elles, d'immenses bobines de câble et des ouvriers qui s'affairent. Bon nombre d'habitants se sont interrogés et même inquiétés sur l'objet de ces interventions.

Il s'agit en fait d'une grande opération menée simultanément par les opérateurs Orange et Free. En effet, après Numéricable, établi sur Charenton depuis de très nombreuses années, c'est au tour de ces deux fournisseurs Internet de "s'installer" dans les sous-sols de la ville.

Ces travaux consistent à déployer de la fibre optique, technologie qui permet d'obtenir du très haut débit, dans un périmètre formé par les rues

de Conflans, de la Mairie, l'avenue de la Liberté et le quai des Carrières. Ce déploiement est dit "horizontal" ce qui signifie que tout est mis en œuvre pour le "transport" du très haut débit. Pour que celui-ci atteigne les foyers charentonnais, il faut ensuite procéder à un déploiement vertical dans les habitations. Chaque co-propriétaire ou bailleur social peut ainsi librement choisir l'opérateur (voir contacts) qui équipera son immeuble.

Le très haut débit (100Mbps) obtenu grâce à la fibre optique est 10 fois plus performant que le débit sur cuivre. Ces opérations de déploiement offriront ainsi, à la fin du chantier, de grands avantages aux Charentonnais. En effet, l'utilisation du très haut débit vise à "booster" les usages actuels qu'ils ont de leurs appareils mis en réseau (télévisions, consoles

de jeux, ordinateurs, téléphones). Elle pourra également permettre de découvrir de nouvelles possibilités telles que : télé 3D, vidéoconférence multiple, sécurisation accrue des données personnelles, télésurveillance domestique, jeux en réseau multi-joueurs 3D, etc.

Si vous désirez équiper votre habitation du très haut débit vous pouvez contacter :

Pour Free :

Ludovic Vandenberghe - 06.79.08.39.47

lvandenberghe@corp.free.fr

Pour Orange :

David Orzech - 01.58.94.10.02

david.orzech@orange-ftgroupe.com

Pour Numéricable :

Philippe Masselis - 01.72.75.54.71

pmasselis@ncnumericable.com ■

ESPACES VERTS

L'élagage, un acte esthétique et environnemental



Durant plusieurs semaines, en février et mars dernier, les Charentonnais n'ont pu manquer de voir les impressionnantes machines à élagage et émondage. Elles ont traversé les rues de la ville et notamment la rue Jean Jaurès où une intervention avait été programmée afin d'harmoniser le rideau végétal. Les arbres de certaines écoles et de la place de l'Eglise ont également subi des tailles pendant cette période.

Une attention toute particulière a été portée par le service municipal des Espaces verts sur la taille des *Sophora japonica* longeant la Chapelle de Conflans et les terrains de sport du parc du même nom. Ici pas d'élagueuse, mais des sécateurs et des scies à main pour débarrasser ces arbres du bois mort qui les encombre en hiver. Cette taille, toute en délicatesse, vise à favoriser la bonne santé de cette essence si fleurie en été, à assurer la sécurité des passants en cas d'intempéries, mais aussi à permettre une plus grande mise en valeur de la Chapelle parfois cachée par des branches désordonnées.

L'intégralité des déchets des coupes (rues, écoles et parc) a été transformée, comme les sapins de Noël à la sortie des fêtes de fin d'année, en broyat. Les branches mortes seront ainsi recyclées pour protéger les massifs arbustifs et les arbres du parc de Conflans. ■

CONCOURS BALCONS ET JARDINS FLEURIS

Au rendez-vous des belles plantes

Vous ne confondez pas géraniums et hortensias ? Lorsque l'on vous dit que les boutons vont fleurir, vous ne vous précipitez pas dans la salle de bains ? Tout petit vous rêviez de devenir jardinier ou fleuriste, mais l'existence en a décidé autrement et cette vocation est restée inachevée ? Plus simplement, vous avez la passion du jardinage en appartement et vos proches vous assurent que vous avez la main verte ? Alors la 6^{ème} édition du concours des balcons et jardins fleuris est faite pour vous !

Parachevons l'embellissement floral dans tous les quartiers

Inscrivez-vous et devenez la fierté de votre quartier ou de votre immeuble en remportant l'un des nombreux prix mis en jeu ! Vous participerez par là-même à la qualité du fleurissement de Charenton (ville fleurie 3 fleurs). En effet si la décoration florale que l'on peut admirer dans nos rues, notamment dans de superbes parterres, est l'œuvre des jardiniers municipaux, il est tout aussi important en levant les yeux de découvrir des balcons fleuris

avec goût par les Charentonnais eux-mêmes. Ce fleurissement complémentaire assure ainsi une continuité là où le regard se porte. Si les progrès sont constants, il reste encore des quartiers où les yeux cherchent vainement des fleurs sur les balcons. Alors encore un petit effort ! Il existe différentes catégories dans lesquelles vous pourrez concourir.

Des fleuristes partenaires avisés

Un trop grand nombre d'entre vous n'ose pas s'inscrire par excès de modestie. N'hésitez plus ! Franchissez le pas et vous ne le regretterez pas !

Les fleuristes de la ville, qui sont une nouvelle fois associés à cette manifestation, sauront vous prodiguer des conseils et accorderont une remise gracieuse de 10% à tous les participants pour les encourager !

Des prix alléchants

Les félicitations sincères d'un jury de professionnels sont parfois les plus belles récompenses que l'on peut recevoir, même si les cadeaux à gagner sont loin



d'être négligeables puisque le 1^{er} prix est une escapade gourmande en hôtel 3-4 étoiles pour deux personnes !

Remplissez le bulletin de participation ci-dessous, découpez-le et renvoyez-le à la mairie, direction de la communication, avant le 11 juin 2011. Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur www.charenton.fr et laissez parler votre créativité !

A noter : prenez garde à bien fixer vos bacs et jardinières sur vos balcons afin qu'ils ne se transforment pas en projectiles.

Conjuguons beauté de la décoration et sécurité pour tous ! ■

Bulletin d'inscription au concours 2011 des Balcons Fleuris

Mme, Mlle, M.

Prénom

Adresse

E-mail

Tél

Moyen d'accès - Balcons visibles de quelle rue : à préciser

.....
.....

Balcons visibles de quel étage : à préciser

Désire participer au concours 2011 des balcons fleuris

- ☐ Catégorie 1 : Balcons et terrasses
- ☐ Catégorie 2 : Immeubles collectifs
- ☐ Catégorie 3 : Commerces
- ☐ Catégorie 4 : Jardins privatifs

Cochez la case correspondante.

On ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.

Bulletin d'inscription à renvoyer **avant le 11 juin 2011**, dûment complété, à la Direction de la Communication 16, rue de Sully - 94220 Charenton-le-Pont.

SERVICE RETRAITÉS

Les rendez-vous du lundi

La solitude est un phénomène de plus en plus fréquent chez les seniors. Pour y remédier, le Service Retraités du C.C.A.S. met en place des activités variées et des après-midis ludiques chaque lundi.

La volonté de préserver son énergie et son dynamisme tout en évinçant l'isolement passe par la pratique d'activités variées mais c'est aussi, tout simplement, accepter d'aller vers les autres pour échanger, partager et faire des rencontres.

C'est la raison pour laquelle, tous les lundis après-midi, le Service Retraités du C.C.A.S. propose aux seniors charentonnais qui le désirent de se retrouver dans l'agréable véranda du Centre Alexandre Portier pour

participer à des jeux de société. Loto, scrabble, belote,... il y en a pour tous les goûts et toutes les envies car le but de ce rendez-vous hebdomadaire est bien de se forcer à sortir de chez soi, de rompre l'isolement dans lequel il est si simple de se laisser glisser et de créer des liens d'amitié, d'échanger sur ses soucis, ses joies et ses centres d'intérêt autour d'un jeu et du goûter offert aux participants chaque semaine entre 16h et 16h30.



Ces après-midis ludiques débutent à 14h pour s'achever à 17h15 et se déroulent au 3^{ème} étage du Centre Alexandre Portier (21 bis, rue des Bordeaux). Ce lieu de rendez-vous est accessible par un ascenseur... Vous n'avez donc aucune excuse pour ne pas vous y rendre dès lundi prochain !

Renseignements : 01.45.18.36.34 ■

ACTION PRÉVENTION SANTÉ

Atelier "Gym équilibre"

Après le succès rencontré par la précédente session d'ateliers, le Service Retraités réitère une série de cours "Gym équilibre" dans les locaux de la Résidence Jeanne d'Albret. Un groupe de 15 participants a ainsi passé les premiers tests d'évaluation le 4 mars dernier comme nous l'explique Elodie de la Morinière, animatrice intervenante de la Fédération d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire. *"Nous avons débuté cette nouvelle session 2011 par une série de tests. Tremblements, sursauts, manque de confiance sont autant de signes nous permettant - chronomètre en main - d'évaluer les capacités physiques des bénéficiaires au cours d'un parcours spécifique consacré à l'équilibre"*. Une dizaine de rendez-vous sont d'ores et déjà programmés jusqu'à fin mai. Ils permettront aux seniors inscrits de progresser et d'apprendre les bonnes pratiques. Une action de prévention santé qui s'adresse à tous ceux qui souhaitent conserver leur capital santé !

A noter : en cas de nouvelles demandes, une 2^{ème} session pourrait être organisée à l'automne. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Service Retraités - C.C.A.S. Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - Tél : 01.45.18.36.31 ■



SÉJOUR DÉTENTE

Tous en thalasso à Bénodet !



Dépêchez-vous, il ne reste que quelques places pour le séjour proposé par le Service Retraités à Bénodet (Finistère sud) !

Ce séjour, qui se déroulera du 3 au 17 septembre, est dédié à la détente. Au sein de la Résidence Keryomel située à 10 m de la plage, les participants pourront profiter d'un programme de visites dans la région inclus et, si le cœur leur en dit, d'une thalassothérapie (forfait optionnel). Le transport, compris dans le prix du séjour, sera assuré, à l'aller comme au retour, en car. A noter : selon vos ressources, le C.C.A.S. peut vous faire bénéficier d'une aide financière pour participer à ce séjour.

Inscriptions et renseignements au 01.45.18.36.32 ■

GRS

Le gymnase Tony Parker a brillé de mille feux devant les exploits des gymnastes rythmiques

A Charenton, on sait organiser une compétition départementale de GRS dans un cadre de rêve et faire honneur à ses hôtes, sans oublier de se distinguer sur le tapis évidemment !

Pour la première fois, les 12 et 13 février derniers, les gymnases Tony Parker accueillait une compétition de gymnastique rythmique organisée par le club Attitude Charenton GRS et le service des sports avec la collaboration de la Fédération française de gymnastique (Codégym 94).

Il s'agissait de la compétition départementale de gymnastique rythmique des divisions critérium 1/2/3/4 (compétition par équipes et par ensembles) et des divisions inter-régionales 1/2 (compétition en individuel et en duo).

Un challenge relevé avec brio

Pour le nouveau bureau et comité directeur du club, il s'agissait d'un vrai challenge de par l'envergure de l'installation prévue pour un événement de cette importance. Challenge réussi au vu des nombreux remerciements émanant des autres clubs venus concourir, mais également découvrir ce nouveau complexe sportif dont la réputation commence à s'étendre. En effet, la plupart des clubs ont été impressionnés par la qualité des équipements et de l'organisation "très beau site et très bon accueil !" pouvait-on entendre sur les bancs. Et de fait, grâce à la structure originale des deux gymnases communicants, tous les sportifs ont pu aisément se préparer et présenter leur programme.

Des résultats plus que satisfaisants

Tout au long du week-end, ce sont près de 500 gymnastes féminines qui se sont mesurées à Charenton devant 25 juges. A savoir : 37 individuelles, 8 duos, 11 équipes et 67 ensembles.

Attitude Charenton GRS a présenté pour cette compétition 2 duos, 4 individuelles, 1 équipe et 5 ensembles. Comme on pouvait l'espérer, les résultats ont été brillants pour les gymnastes charentonnaises :

- Dir 1 Individuelle junior/Senior : Juliette Novel 2^{ème}
- Dir 1 Individuelle cadette : **Marie Novel 1^{ère}** (voir photo), Olivia Cleusiou 4^{ème}, Chloé Delpeuch 5^{ème}



- Dir 2 Duo cadettes/junior/senior : 3^{ème}
- Dir 2 Duo benjamines/minimes : 3^{ème}
- DC 1 Minimes : 4^{ème}
- DC 2 Poussines : 3^{ème}
- DC 2 Benjamines : 8^{ème}
- DC 2 Cadettes : 6^{ème}
- DC 4 Minimes : 4^{ème}

Toutes ces gymnastes se sont qualifiées pour l'étape suivante, la compétition régionale prévue à La Ferté sous Jouarre. ■

RAPPEL

Choisissez votre activité avec le guide des sports

Vous venez d'emménager à Charenton ? Une envie de pratiquer un sport vous titille délicieusement ? Vous avez songé à vous inscrire dans un club sans oser aller jusqu'au bout ?

Vous pensez qu'il est trop tard pour commencer ? Pas de fausses excuses ! Le guide des sports, toujours disponible

en Mairie et au service des sports (16 avenue Jean Jaurès) vous fournira les coordonnées des très nombreux clubs existant à Charenton et qui couvrent pratiquement tout le champ des activités sportives ! Vous pourrez tranquillement faire votre choix et vous décider pour la discipline qui vous convient le mieux en fonction de vos caractéristiques. Et n'oubliez pas qu'une pratique régulière du sport à une cadence raisonnable est le meilleur moyen de rester en forme ! ■





GYMNASTIQUE

L'Envol Gym toujours au top

Les 5 et 6 février 2011, c'était la grande fête de la gymnastique val-de-marnaise au complexe sportif Nelson Paillou. Evoluant à domicile, les champion(nes) de l'Envol Gym se sont une nouvelles fois illustrés par leurs performances.

Le Championnat départemental de gymnastique féminine et masculine organisé par l'Envol Gym, avec la participation du service des sports, a réuni près de 500 gymnastes.

Filles et garçons de tous âges se sont affrontés sur les différents agrès en présence du Maire de Charenton et de plusieurs élus, devant un public nombreux et enthousiaste qui a profité avec jubilation du spectacle offert. Tous ont été conquis par les qualités époustouflantes de ces sportives et sportifs hors pair !

Des résultats impressionnants et prometteurs

Les résultats sont à la hauteur des espérances de ce club d'élite (dont les effectifs en progression constante se montent aujourd'hui à 459 adhérents et dont Charenton Magazine vous a déjà parlé à plusieurs reprises) : sur les 16 équipes du club de l'Envol Gym de Charenton ayant participé à ce championnat, 15 équipes se sont qualifiées pour le niveau régional !

5 équipes ont remporté leur compétition, 4 équipes ont pris

la deuxième place et 4 équipes finissent sur la troisième marche, soit pas moins de 13 équipes sur le podium sur 16 équipes présentées.

A ce niveau là, on peut véritablement parler de razzia de médailles ! Mais avouons que l'on ne s'en lasse pas ! Tout ceci est prometteur pour la suite de la saison avec les finales régionales et nationales à venir. ■



DANS LES COULISSES ...

Des pros de l'organisation



Ce n'est pas un hasard, si Charenton a été choisi comme site d'accueil de cette compétition. En effet, l'histoire récente de la gymnastique dans le Val-de-Marne parle d'elle-même.

En 2003, l'Envol Gym de Charenton avait organisé pour la première fois, la demi-finale nationale de gymnastique artistique féminine et masculine, puis la finale interrégionale en 2007 et le championnat départemental en 2010, à chaque fois avec succès.

Cela n'est évidemment pas passé inaperçu aux yeux de l'U.F.O.L.E.P. qui ne peut que se louer des qualités de ses bénévoles, ainsi que du matériel hautement performant mis à la disposition des athlètes ! ■

FÊTE DES QUARTIERS

Et si on faisait la fête ensemble le 27 mai ?

Vendredi 27 mai prochain, aura lieu la traditionnelle fête des voisins. Initiée pour favoriser le mieux-vivre ensemble, elle est l'occasion de rencontrer ses voisins pour développer la convivialité et rompre l'anonymat. Cette année, la Ville de Charenton souhaite en faire une véritable fête des quartiers, en proposant un concept d'animation original !

"Ce sera l'occasion de révéler le visage humain de nos quartiers et de faire la fête ensemble, toutes générations confondues !", se réjouissent Jean-Marc Boccara, Conseiller municipal délégué à l'Animation et Olivier Girard, Conseiller municipal délégué à la Vie des quartiers.

Vous organisez, nous animons !

L'idée est d'inciter les habitants d'un immeuble, d'un quartier, d'une copropriété, d'une rue... à organiser un repas ou un apéritif de quartier, le vendredi 27 mai à partir de 19h.

La Ville fournira toute la logistique : information dans le quartier, tables, chaises et surtout l'animation ! "Qu'il s'agisse d'une fête dans les parties communes d'un immeuble ou dans la rue, la Direction de la Communication de la Ville propose d'apporter son savoir-faire à chaque organisateur d'une fête de quartier", précise Jean-Marc Boccara. "Nous fournirons les affiches, les invitations, les tables, les chaises... Et pour que la fête soit plus folle, nous créerons l'ambiance avec des animations ou de la musique".

Pour Olivier Girard, "le plus important, c'est que les Charentonnais soient acteurs de cette fête des quartiers, qu'ils prennent l'initiative de l'organiser, entre voisins ou habitants d'un même immeuble, d'un même quartier. Chacun apportera des boissons, de quoi grignoter ensemble, et la Ville proposera l'animation !".

L'expérience vous tente ? Alors, parlez-en autour de vous à vos voisins, à vos amis. Prenez l'initiative et organisez la fête dans votre immeuble ou dans votre quartier.

Quelle que soit la formule que vous choisirez, la Direction de la

Communication vous apportera son aide pour que la fête soit réussie. Une fête de quartier, ça change la ville, ça change la vie !

**Renseignements : 01.46.76.48.11
communication@charenton.fr
www.charenton.fr ■**



Organisez votre fête de quartier

Pour vous aider à préparer une fête dans votre immeuble, votre rue ou dans votre quartier, la Direction de la Communication mettra à votre disposition un petit kit d'organisation avec des affiches, des tracts à distribuer dans les boîtes aux lettres, la logistique nécessaire, etc...

Dès le mois d'avril, vous retrouverez une information détaillée et une fiche d'inscription sur le site Internet de la ville et plus d'informations dans le Charenton Magazine de mai. Participez nombreux ! ■

RB DIFFUSION

Le royaume du livre pour enfants

Les livres sont sa passion et ce ne sont pas les 26 années que Roger Benayoun a passées au milieu des rayons de sa librairie grand public de Châtillon (92) qui contrediront cet amour du monde de l'édition. En 2005, il décide de se spécialiser et de plonger dans l'univers qui lui tient à cœur : la littérature pour enfants. Il cède alors son commerce et donne naissance à la société RB Diffusion à Créteil, la ville où il habite depuis 1966.

Charenton, un emplacement de choix

L'entreprise se porte bien, si bien même que la mise en place d'une succursale s'impose. Ses enfants et son petit-fils habitant Charenton, et plus exactement rue du Petit Château, il n'hésite pas longtemps avec son épouse Janine lorsque le local du 105 de la rue se libère à la fin de l'été 2010.

Outre l'attrait sentimental du site, ce quartier de Charenton possède à ses yeux de professionnel bien des attraits : la plupart des éditeurs ont leurs

maisons de diffusion installées à Ivry et la rue du Petit Château lui offre un accès aisé au périphérique et à l'autoroute.

La passion comme gage de réussite

Après avoir conseillé le grand public pendant longtemps, Roger Benayoun s'est tourné avec sa société vers les professionnels du monde scolaire et de la petite enfance. Ses "lecteurs" sont donc les bambins des crèches et des écoles primaires. Ses clients sont des fidèles de la première heure ou des nouveaux acquis grâce à la réputation qu'il s'est forgée auprès des professeurs des écoles ou des auxiliaires de puériculture. Tous savent que sa longue expérience lui permet de toujours cibler au plus juste les besoins de chacun avec des livres sans cesse renouvelés, certes pédagogiques, mais invariablement d'une grande valeur esthétique.

Des livres qui empêchent de vieillir

Selon lui, sa réussite ne tient pas à des qualités de commercial mais plutôt



parce que "mes interlocuteurs décrochent en moi le passionné avide de partager avec les grands comme les petits son enthousiasme pour la littérature enfantine." Charenton Magazine pense surtout qu'il a, comme tous les grands magiciens de ses livres, une formule magique qu'il tient cachée. Pour conclure cet article, il nous livre toutefois un secret : "les livres pour enfants ne sont pas comme les autres... Ils sont magiques, de purs moments de bonheurs qui ne demandent qu'à être partagés et dont on ne se lasse jamais. Je crois que l'on peut affirmer qu'ils empêchent de vieillir !".

Société RB Diffusion - 105, rue du Petit Château - www.livres-enfants.net ■

VIE SCOLAIRE

Dessine-moi un Amos...

Le 8 mars dernier, dans le cadre du concours littéraire organisé chaque année à l'initiative de la conseillère pédagogique de notre circonscription dans les écoles de la ville, les élèves de la maternelle Champ des Alouettes ont accueilli dans leurs classes Janik Coat, auteur-illustrateur de livres pour la jeunesse.

A l'occasion de sa venue, les enfants n'ont pas manqué, malgré leur jeune âge, de lui poser de nombreuses questions sur son métier, sur la confection des livres, sur la naissance du personnage de Clotaire qu'ils côtoient depuis plusieurs semaines maintenant... Janik Coat a profité de cette rencontre pour leur présenter Amos et son univers. A partir de la découverte de cet album intitulé "Amos et le pays noir", l'auteur et les enseignants ont entraîné les élèves à la découverte du dessin et des couleurs. Une jolie expérience qui a conquis les enfants comme les adultes qui assistaient à cet atelier... ■



REPRISE D'ACTIVITÉ Bienvenue à...

Mesdames Bassez et Mongeois ont repris le Salon de coiffure Hommes, femmes ou enfants du 17 rue des Bordeaux.

M&A Coiffure vous accueille avec ou sans rendez-vous du mardi au samedi.

Tél. 01.43.76.58.39 ■

EXPOSITION

Carzou à l'Espace Art et Liberté

Le 10 mars dernier, l'Espace Art et Liberté organisait le vernissage d'une exposition phare de la saison culturelle 2011 de la Communauté de communes : la rétrospective consacrée à Carzou. Ce peintre et décorateur, décédé le 12 août 2000 à Périgueux (Dordogne) à l'âge de 93 ans, avait acquis une renommée internationale. La France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Egypte, le Japon ont accueilli plusieurs de ses expositions d'encres, de crayons, de gouaches ou de pastels étranges. C'est donc avec fierté que Charenton et Saint-Maurice accueillent les peintures de cet homme considéré, dès les années 1950, comme l'un des dix peintres les plus prestigieux de la première moitié du XX^{ème} siècle.

Maître de la peinture figurative, Carzou a utilisé ses œuvres comme des plaidoyers contre la violence et le manque d'humanité du monde. En ce sens, il est considéré comme un humaniste et un artiste engagé en faveur de la paix.

L'exposition se poursuit. Aussi, si vous n'avez pas encore fait connaissance avec ses peintures, véritables fruits d'une âme à la sensibilité hors du commun, n'hésitez pas à vous rendre à l'Espace Art et Liberté avant le 9 avril.

Jusqu'au 9 avril 2011

Entrée libre du mardi au samedi de 13h à 18h

Espace Art et Liberté - La Coupole - 3 place des Marseillais



SÉJOURS DE SKI

Plus de 100 jeunes en vacances à la montagne

Après une première année "test" très encourageante, la collaboration des services Enfance pour Charenton et Enfance-Jeunesse pour Saint-Maurice dans l'organisation des séjours d'hiver à la neige continue à largement porter ses fruits.

En effet, du 19 au 26 février, ce sont 102 jeunes charentonnais et mauritiens (soit 12% de plus que l'an dernier pour la

même période), âgés de 6 à 12 ans, auxquels la Communauté de communes a proposé des séjours de ski sportifs, culturels et conviviaux.

Deux destinations avaient été proposées : Saas-Grund en Suisse et Ancelle dans les Hautes Alpes. La première était dédiée aux passionnés de ski et de surf tandis que la seconde s'adressait aux curieux, à

ceux qui certes voulaient skier mais désiraient aussi découvrir la région, la conduite d'attelage de chiens de traîneau et les randonnées en raquettes. En bref, il y en avait pour tous les goûts et les mines réjouies des participants, au cours des séjours comme à leur retour, en disent long sur les bons moments qu'ils ont passés !



SÉJOURS D'ÉTÉ

Préparez vos grandes vacances dès maintenant !

La Communauté de communes organise pour les congés d'été tout un panel de séjours pour les jeunes charentonnais et mauritiens âgés de 6 à 17 ans.

Une brochure et les sites internet des deux villes (www.charenton.fr et www.ville-saint-maurice.fr) permettent aux petits comme aux grands de décortiquer les programmes d'activités des différents séjours proposés. N'attendez pas trop longtemps à vous décider car les inscriptions débutent dans les deux villes dès le lundi 4 avril !

Au programme des mois de juillet et août 2011 :

- activités nautiques à la mer à Cassis (en juillet) et à Quiberon (en juillet et en août),
- multi activités en montagne à Valloire (en juillet et en août),
- équitation dans le cantal à Saint-Flour (en juillet)

pour les 12/14 ans

- activités nautiques à Quiberon (en juillet et en août),
- cocktail eaux vives en montagne à Valloire (en juillet et en août),
- équitation en Charente (en juillet)

pour les 15/17 ans

la Communauté de communes a réservé, en juillet et en août, une destination alléchante : un séjour itinérant qui leur fera découvrir Rome, Florence, Venise et Rimini.



Inscriptions du lundi 4 avril au vendredi 15 avril

Pour Charenton :

Service Enfance - 16 rue de Sully - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Fermeture le mardi après-midi - Tél. : 01.46.76.47.80

Pour Saint-Maurice :

Service Enfance-Jeunesse - 55 rue du Maréchal Leclerc - Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. : 01.45.18.80.48.

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI Opération "Job d'été"

Si l'été se profile à l'horizon pour l'organisation des grandes vacances, il avance également à grands pas pour les jeunes qui souhaiteraient travailler pendant les congés scolaires. Pour eux, il n'y a pas de temps à perdre et c'est d'ores et déjà qu'ils doivent partir en quête de leur job d'été.

Pour les y aider, les équipes charentonnaises et mauritiennes de la Direction de l'Economie et de l'Emploi se proposent de les recevoir tous les matins sans rendez-vous de 9h00 à 12h00. Un atout de taille pour mettre toutes leurs chances de leur côté !

Direction de l'Economie et de l'Emploi

A Charenton : 12, rue du Cadran - 01.46.76.50.00

A Saint-Maurice : 55, rue du Maréchal Leclerc - 01.45.18.81.46



CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE S'ouvrir pour enrichir son expérience



Le 9 février dernier, les membres du Club Gravelle Entreprendre se sont retrouvés dans les salons de la Maison des Arts et Métiers à Paris pour une soirée "people" organisée par l'un des adhérents Xavier Pratlong.

Dans ce lieu prestigieux et chargé d'histoire, les participants ont pu rencontrer Alain Gautier, célèbre navigateur français, vainqueur du Vendée Globe 1992-1993 et grand spécialiste des multicoques.

Au cours de son intervention, il est largement revenu sur son parcours mais aussi le Développement Durable, les topoï qui entourent son métier, l'aspect "chef d'entreprise" que doit acquérir un navigateur et le sponsoring.

Les 46 convives qui participaient à cette soirée ont été enchantés par la qualité des débats et par le raffinement de l'organisation.

Après 4 ans d'existence, le Club Gravelle Entreprendre, qui s'est bien ancré sur des bases solides, aspire à présent à s'ouvrir notamment à d'autres clubs du même type.

Dans cet élan d'ouverture, les entreprises de Saint-Maurice et de Charenton ont convié le club "Vivre et Entreprendre" qui regroupe les entreprises des villes de Nogent-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois et

Le Perreux à une matinale "Cartes sur table" organisée le 3 mars dernier à l'espace Toffoli.

Grâce à ce "speed meeting" de l'entrepreneuriat, les 37 participants ont eu l'occasion d'élargir leur spectre économique, de se rencontrer, d'échanger leurs expériences, etc.

Une première tentative qui a enthousiasmé les chefs d'entreprise présents et qui ne restera certainement pas sans suite...

Prochaine matinale : le 5 avril sur le thème du management.



INFOS PRATIQUES

La Direction de l'Economie et de l'Emploi à l'écoute des commerçants

La Communauté de communes a à cœur de favoriser et de maintenir un environnement commercial florissant sur son territoire.

Pour ce faire, toute l'équipe de la Direction de l'Economie et de l'Emploi est à la disposition des commerçants charentonnais et mauritiens pour toute question liée à leur implantation, projets de transmission, à la législation, au regroupement, etc.

Renseignements au 01.46.76.50.00

RÉHABILITATION DU MARCHÉ EMILE BERTRAND

Début du chantier au printemps

Le marché aux comestibles Emile Bertrand fait peau neuve. Les travaux débiteront fin avril-début mai pour une période de 6 mois à l'issue de laquelle les habitués retrouveront une structure plus moderne et plus agréable.



Les travaux de réhabilitation du marché Emile Bertrand de Saint-Maurice ont été décidés afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins et aux souhaits des commerçants et des usagers.

Des interventions sur l'enveloppe du bâtiment

Le charme de ce bâtiment ancien n'échappe à personne. Néanmoins, cette structure commençait à montrer des signes de vieillissement. C'est pourquoi l'opération consistera à :

- rénover les façades existantes enduites ternes et vieillissantes en les habillant de panneaux constitués de matériaux modernes,
- créer une ouverture en façade à l'angle des rues de Lattre de Tassigny et Edmond Nocard,
- remplacer l'ensemble des portes existantes en bois par des portes métalliques plus résistantes adaptées aux personnes à mobilité réduite,
- renforcer la charpente ainsi que réviser la couverture (sans la remplacer).

Une reconfiguration complète de l'installation intérieure

A l'intérieur du bâtiment, tout sera démoli afin de remplacer l'ensemble des étals existants par des étals carrelés faciles d'entretien, de mettre en place de nouveaux réseaux (électriques, d'alimentation en eau et évacuation) de façon à rendre ce marché plus attrayant, de créer de nouveaux locaux tels qu'une buvette, des sanitaires, un local pour les poubelles, etc. Pour compléter ces installations visant au bien-être des occupants, des stores intérieurs vont également être installés pour protéger les commerçants et les usagers du marché pendant la période estivale. Enfin, des systèmes d'alarmes conformes à la réglementation incendie en vigueur viendront compléter l'ensemble de ces opérations.

Les commerçants seront au rendez-vous durant tous les travaux
Ce chantier, d'un montant de 1 250 000 € (dont 269 764 € subventionnés par le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) s'ouvrira fin avril-début mai et s'étirera sur une

période de 6 mois. Pendant ce temps, que les habitués du marché Emile Bertrand soient rassurés : tous leurs commerçants habituels seront au rendez-vous chaque mardi, vendredi et dimanche matin de 8h à 13h dans la rue Edmond Nocard.

Des réunions d'informations pour tous

La Communauté de communes souhaite impliquer ses habitants dans les projets qu'elle mène sur les villes de Charenton et de Saint-Maurice. Dans ce cadre, une première réunion d'information à propos des travaux menés sur le marché Emile Bertrand a été organisée avec les commerçants concernés et ceux du quartier, le 14 mars dernier.

Une prochaine rencontre est proposée à tous les Charentonnais et les Mauritiens, le mercredi 6 avril à partir de 20h30. Cette réunion publique, qui se déroulera à l'école maternelle du Plateau (4/6, rue des Sureaux à Saint-Maurice), permettra aux participants de découvrir les points importants de cette opération et de poser toutes les questions qu'ils souhaitent à ce propos.

CONCERTS

Grand Corps Malade et Raphaël à Saint-Maurice !

Ils ont presque le même âge, une vision de notre société qu'ils ne savent pas garder pour eux et qui nous parle. L'un d'eux tient un instrument dans les mains depuis ses 4 ans, l'autre rêvait de devenir basketteur professionnel. Le premier dont la douceur du timbre de voix s'allie à la perfection à son brouillard électrique, ses notes de piano et ses lignes de guitare traverse la vie en "Caravane". Le second aime "les voyages en train" et n'a pour seul instrument que la musique de sa voix puissante et profonde.

Ces deux chanteurs, étoiles accomplies de la scène française, ce sont Raphaël et Grand Corps Malade qui viendront à la rencontre du public charentonnais et mauricien à l'Espace Delacroix.

Grand Corps Malade

Vendredi 15 avril à 20h30

Après deux Victoires de la musique, les insignes de Chevalier dans l'Ordre national des Arts et Lettres, plus de doute : Grand

Corps Malade a donné ses lettres de noblesse au slam. Comme il aime à le dire lui-même, *"je ne peux être heureux tout seul, si je ne peux pas partager, ça ne sert à rien"*. C'est donc une invitation à le rejoindre, à goûter ses textes en live pour les initiés, les fans mais aussi un large public curieux de découvrir cet art littéraire nouveau qui consiste à "écrire à l'oral".



Raphaël

Vendredi 20 mai à 20h30

Raphaël est un auteur compositeur accompli. Il livre son univers à fleur de peau, explore nos incertitudes, le tout servi sur une musique pop-rock qui lui permet de séduire ses fans comme celles et ceux qui l'écoutent avec plaisir à l'occasion de ses passages dans les médias. Avec son nouvel album, "Pacific 231", nommé aux victoires de la musique 2011, il offre un nouvel opus unanimement salué par les critiques. C'est avec ces nouvelles chansons et bien entendu celles qui ont fait son succès qu'il viendra à la rencontre du public de l'Espace Delacroix. Ce soir-là, ce sera à vous de juger !

Espace Delacroix - 29, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice - Renseignements au 01.46.76.67.00 ou sur www.lestheatres.fr

ESPACE ART ET LIBERTÉ Atelier gravure

Du samedi 9 au mercredi 13 avril, Jean-Paul Prohani, peintre et graveur, propose un atelier d'apprentissage des fondamentaux de la technique de la gravure. Organisé autour de trois journées, l'atelier est ouvert :

- aux enfants et adolescents de 7 à 15 ans, le mardi 12 et le mercredi 13 avril de 10h à 12h et de 14h à 16h,
- aux adultes (à partir de 16 ans), le samedi 9 avril de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Le matériel sera fourni par l'Espace Art et Liberté et la presse mise à disposition par l'artiste.

Tarif : 35 €

Espace Art et Liberté

Cc La Coupole - 3 place des Marseillais

Tél. 01.46.76.68.05

COUP DE CŒUR DES MÉDIATHÈQUES Chick lit en V.O., please !



La langue de Shakespeare ne sert pas uniquement à écrire des pièces de théâtre magistrales. Elle peut également raconter la vie trépidante de quatre copines new-yorkaises, se moquer des déboires sentimentaux d'une trentenaire accro à la cigarette, descendre en flammes le milieu de la mode ou donner quelques conseils pour ne surtout pas trouver le mari idéal. Eh oui, pour notre plus grand plaisir, la langue de Shakespeare sert aussi à écrire de la chick lit, contraction de chicken et de littérature, comprenez donc littérature de poulettes.

S'il est souvent de bon ton de dénigrer ce genre en le qualifiant de superficiel et sans intérêt, n'oublions pas que ces aventures pullulent de références socio-culturelles, qu'elles nous détendent et qu'elles ont le gros avantage de nous permettre de lire en anglais sans complexe !

Alors, n'hésitez plus, venez retrouver vos copines Carrie, Bridget, Jane et les autres dans les médiathèques des Quais et de Bercy.

Retour sur le conseil intercommunal du 10 mars 2011

Ce Conseil de la Communauté de communes a essentiellement été consacré au Débat d'Orientations Budgétaire.

Rappelons que ce débat est obligatoire et doit intervenir dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif qui aura lieu le 26 avril. Il permet à l'assemblée de s'exprimer sur la situation financière et sur les grandes orientations de la collectivité.

Ces orientations budgétaires s'inscrivent dans un contexte national marqué par une double réforme : celle de la Taxe Professionnelle devenue Cotisation Economique Territoriale d'une part, la réforme territoriale d'autre part qui aura un impact sur la Communauté de communes.

Economie

Bien sûr, le développement du quartier de Bercy reste un sujet majeur pour la Communauté de communes. Il s'agit d'un projet complexe avec des contraintes fortes, une vocation économique indéniable assortie d'un volet habitat souhaité par l'Etat, le tout devant s'accompagner de nouveaux équipements publics. Des études sont en cours tant avec la Ville de Paris qu'avec les services de la Préfecture du Val-de-Marne. Il sera possible de donner de plus amples informations en milieu d'année, une fois les différentes réflexions achevées.

La Communauté de communes pilotera cette année la 15^{ème} édition du Carrefour de l'emploi, manifestation qui se tiendra le 29 septembre prochain au Pavillon Baltard à Nogent. Elle va réaliser aussi des travaux de réhabilitation du marché Emile Bertrand (voir page 25).

Environnement

La Communauté de communes va s'attacher à renforcer la politique de réduction des déchets de 5 kg par habitant d'ici 2014 (377 kg/habitant/an sont collectés à Charenton et Saint-Maurice).

Des premiers travaux de restauration du Bras de Gravelle sur les bords de Marne vont être engagés. L'aménagement de la piste cyclable sur le chemin de halage est en voie d'achèvement. Cette piste permet de relier Saint-Maurice à Paris.

Culture

Ce sont les travaux du Théâtre des 2 Rives (T2R) qui se poursuivent afin que la salle de spectacle charentonnaise puisse ouvrir à nouveau ses portes dès la rentrée prochaine.

Le réseau des médiathèques va être réinformatisé. Parallèlement, des travaux d'embellissement sont prévus sur la médiathèque des Quais. Une étude est également engagée pour la réfection des façades de la médiathèque Delacroix.

Logement

La Communauté de communes va s'engager dans la rédaction d'un Plan Local de l'Habitat (PLH) qui définit les objectifs visant à répondre aux besoins en logements.

Elle accorde des subventions ou sa garantie d'emprunt aux bailleurs sociaux. Des réhabilitations de logement sont prévues avec Valophis rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice et avec Emmaüs rue des Bordeaux à Charenton.

Coopération intercommunale

Quatre stations Autolib' devraient être implantées d'ici la fin de l'année sur le territoire intercommunal.

Par ailleurs, la Communauté de communes s'implique dans les syndicats Marne Vive (préservation du milieu naturel de la Marne) et Paris Métropole (coopération entre Paris et les communes proches).



Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville.



Je suis la maman d'un enfant qui fréquente la demi-pension de l'école Aristide Briand. Une fédération de parents d'élèves nous a alertés sur les conditions d'accueil à la cantine. Qu'en est-il exactement ?

Valérie F.

Charenton Magazine : Il y a eu effectivement une campagne de désinformation menée par une fédération de parents d'élèves sur la restauration scolaire à l'école Briand avec des chiffres fantaisistes à l'appui.

En fait, l'école Briand comporte un grand réfectoire de 180 places et une salle de 42 places, soit 222 enfants qui peuvent déjeuner simultanément. Le nombre moyen de demi-pensionnaires par jour est de 521.

Or, la pause déjeuner s'effectue entre 11h30 et 13h30 et, bien entendu, plusieurs services sont organisés, en commençant par les CP et en finissant par les CM2. Un enfant passe en moyenne 30 minutes au self. Voilà la réalité. Consciente de la progression des effectifs de cette école, la Ville a déjà prévu l'aménagement d'une salle supplémentaire de 42 places pour la rentrée scolaire 2011, en attendant la construction d'une nouvelle école primaire dans ce quartier. ■

FOULÉES CHARENTONNAISES

Les femmes à l'honneur

En ce mois de mars, marqué par la Journée de la femme, des Charentonnaises se sont émues de ne pas voir figurer les résultats des sportives ayant participé à la 27^{ème} édition des Foulées Charentonaises. Connu pour son ambiance amicale, son organisation rigoureuse et l'accueil chaleureux des bénévoles de l'Azur Olympique, ce rendez-vous sportif accueille chaque année un peu plus de participants. Cette année, ils étaient plus de 2000 coureurs et coureuses à s'élancer pour participer aux épreuves pour les enfants, la course labellisée du 15 km en individuel et en relais ainsi que le nouveau 5 km que l'on pouvait courir en individuel ou en duo.



Les résultats féminins :

- pour le 1500 m : Shéhérazade HIDA (0:06:39), Pauline RUGO (0:06:44), Marion TREHOT (0:07:04)
- pour le 2400 m : Elsa GUET (0:09:14), Léa SOUCHEYRE-ORVI (0:09:15), Inès TOURRETTE (0:09:21)
- pour le 5 km en individuel : Ségolène GALDEANO (0:21:44), Rahma THIRARD (0:23:12), Michèle LOUIN PIRONNET (0:23:19)
- pour le 15 km : Cristina FARIA (0:59:50), Agathe ZINZINDOHOUE (1:02:47), Elise BLAISE (1:03:09) ■

Pourquoi des barrières sont-elles installées depuis le début de l'année sur la place Aristide Briand ?

Charles S.

Charenton Magazine : Début janvier, la Ville a été alertée par l'apparition d'une cavité (dont le diamètre n'atteignait pas 50 cm) sur la place Aristide Briand.

Aussitôt, les abords ont été sécurisés et l'inspection générale des Carrières a été sollicitée pour enquêter sur cette dégradation du sol. Il a été décidé de procéder à 10 sondages de 25 m de profondeur sur l'ensemble de la place afin de s'assurer qu'un incident similaire ne puisse survenir en d'autres points du site.

A l'issue de cette étude, il s'est avéré que deux fontis ont été localisés et devront faire l'objet d'injections de ciment pour les combler.

Ces travaux seront menés par la Ville jusqu'à la mi-avril pour que la place Aristide Briand puisse accueillir, comme chaque année au printemps et en été, les activités en plein air si appréciées des Charentonnais. ■



ATTENTION AUX PRATIQUES COMMERCIALES ABUSIVES

Le guide pratique de la Ville : le guide officiel

Régulièrement, les foyers charentonnais reçoivent dans leurs boîtes aux lettres des tracts ou guides dont l'aspect peut faire penser à des documents institutionnels.

Ces documents sont saturés de numéros de téléphone d'administrations (fréquemment erronés) et ceux d'électriciens, plombiers, serruriers...

Si certains constituent des publicités de toute bonne foi, il s'avère que d'autres, peu scrupuleux, fournissent les coordonnées de sociétés malhonnêtes, spécialisées dans les interventions en urgence chez les particuliers. Une fois appelées en intervention, elles dramatisent l'importance des dégâts et pratiquent des tarifs exorbitants.

Par ces pratiques scandaleuses, ces entreprises dévalorisent les vrais artisans.

La Ville n'est pas en mesure d'agir contre ce type d'abus.

Elle tient toutefois à sensibiliser les habitants sur ces agissements malheureusement trop fréquents et leur rappelle que le seul guide pratique réalisé par Charenton est un fascicule (voir couverture de l'édition 2010 ci-contre) reçu par tous les foyers charentonnais et mis à la disposition



de chacun dans toutes les structures municipales.

Référence la plus sûre en matière de démarches et de contacts administratifs, elle réunit également toutes les informations liées au monde sportif, associatif et culturel de la ville.

Un glossaire de l'ensemble des entreprises et commerces présents

sur la commune conclut cette brochure.

Charenton Magazine vous tiendra informés de la parution de la nouvelle édition de ce guide pratique. ■

RECENSEMENT

**Vous avez eu 16 ans,
venez vous faire recenser :**

- d'avril à juillet 2011 pour les jeunes garçons et filles nés en avril 1995,
- de mai à août 2011 pour ceux nés en mai 1995,
- de juin à septembre 2011 pour ceux nés en juin 1995.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.....).

AFFAIRES CIVILES

**Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully
de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h**

**Le samedi : 7, rue Gabriel Péri
de 8h30 à 11h45**

Tél. 01.46.76.46.50



**Charenton
Magazine
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.48.12 ou via le site de la ville :

http://www.charentonlepont.fr/découvrir/pages/charenton_magazine.html

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Eléonore KURTZ MENDES

David BOCCARA

Rafael BERDAH

Léa FORTUNE

Karl-Maël DAYA NOUPOUE

Elie OUALID

Célian GONG-NOTA IYAKI

Daniel BOUSSON

Angelina LONGHI

Mia BRABANT

Elie PARTOUCHE

Hector CLEMENÇON

Igal MADAR

Maëlys KERROU

Melvin BALON--BASSIN

Thomas CERVANTES

Eva LIN

Théophile FAIVRE d'ARCIER

Talia TAPIA

Romane BEAUMARD--ORTOLA

Mathias FOURNIGUET-LEGENDRE

Ylin PETIT

David DELHOM BORENSZTAJN

Gabriel CHECROUN

Hadrien HADJARD

Sofia EL HAKIM

Ary BLAISH

Arthur DELACOUR

David SELLEM

Tess SAS

Amir HENNI

Camille YE--ZHAO

Wallace MAINGARD

Ava ASSOR

Clémence NOURDIN

Shirel CHOUFANE

Mila CASTAGNETTE KAPURAL

Astrid MONJOLE

Elisa HERRADA

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Nasira KHALFA et Abdelaziz BENBADRA

Mariam OUEDRAOGO et Xavier FONDECAVE

Amandine DA SILVA LOPES et Ismail MILADI

Meriem BALI et Fouad ZEMRAOUI

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Alain LUGNIÉ

Solange PAGE veuve CADOT

Christine ZIMMERMANN épouse CLÉMENT-LACROIX

Armand ELMALEH

Adrienne HABRIAL veuve LAIHEM

Guy MORIN

Romain GILLET

Eliane LEVI veuve KALIFA

Maurice PIGNON

Francine DELRIEU

Geneviève VAROQUIER veuve LOUBIÈRE

Consuelo LLORCA Y SANCRUZADO veuve

CERECEDA RODRIGUEZ

René VENOUIL

François CALVEZ

Faouzi BELTAÏEF

Yvonne BÉCHET veuve DAUPHINOT

Claude TAÏEB

Marcel ROTY

Denise BEDÔME veuve RICHARD



Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
vfruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jcron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
psegalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
athierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
llevysettbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jboccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
mfreysz@charenton.fr

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre.



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 3 avril

Auger
10, place de l'Europe
01.49.77.56.56

• Dimanche 10 avril

Bernhard
68 bis, rue de Paris
01.43.68.00.38

• Dimanche 17 avril

Kem Chhouen
46, avenue de Lattre de Tassigny
01.43.68.20.33

• Dimanche 24 avril

Keuleyan
67, rue de Paris
01.43.78.78.09

• lundi 25 avril

Nguyen
14, rue Victor Hugo
01.43.76.62.32

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h.
Appelez le 15.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01.48.52.31.17

Clinique de Bercy

1, rue du Port aux Lions
Tél. 01.43.96.78.00

INFOS PRATIQUES

Pompiers

Tél. 01.43.43.53.75 ou le 18

Police municipale

Place Henri Astier
Tél. 01.43.68.02.93

Police nationale

26, rue de Conflans
Tél. 01.43.53.61.20 ou le 17

Bureau de poste principal

57, rue de Paris
N° indigo : 3631

Bureau de poste annexe

5 bis, rue Pasteur
N° indigo : 3631

Permanences d'avocats

Des avocats tiennent des permanences à l'Hôtel de Ville les lundis, mercredis et vendredis après-midi deux semaines par mois. Pour les consulter, prendre rendez-vous au préalable au 01.46.76.46.76.

INFOS OFFICIELLES

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le **jeudi 7 avril** à partir de 19h30 en Mairie.

Conseil communautaire

La prochaine séance aura lieu **mardi 26 avril** à partir de 19h30 en Mairie de Saint-Maurice.

Fleurir mon balcon, c'est fleurir ma ville !

Inscriptions du
1^{er} avril au 11 juin 2011

Concours des Balcons fleuris

Avec la participation des fleuristes de la ville

1^{ER} PRIX
ESCAPADE GOURMANDE
EN HÔTEL 3/4 ÉTOILES
POUR 2 PERSONNES

Bulletin de participation
et règlement disponibles en Mairie.
Tél. 01 46 76 48 12
Inscrivez-vous en ligne
sur le www.charenton.fr



www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE